

# Gala Méritas sportif 2017



La Ville de Mirabel a décidé de créer un tout nouvel événement, soit le Gala Méritas sportif de Mirabel. Le Gala se veut une occasion de reconnaître et honorer les athlètes, les équipes, les entraîneurs, ainsi que les officiels de la communauté sportive de Mirabel ayant réalisé une performance sportive exceptionnelle de calibre amateur, peu importe le niveau de compétition que ce soit local, régional, provincial, national ou international.

## CATÉGORIES

Les candidatures peuvent être déposées dans l'une ou plusieurs catégories suivantes :

1. Athlète élite de l'année
2. Athlète de 8 à 12 ans
3. Athlète de 13 à 17 ans
4. Athlète de 18 ans et plus
5. Équipe sportive de l'année
6. Entraîneur de l'année
7. Officiel de l'année
8. Athlète évoluant avec un handicap
9. Athlète jumelant sport et études au secondaire
10. Athlète jumelant sport et études au Cegep/Université

## DÉPÔT DES CANDIDATURES

Toutes personnes qui désire soumettre une candidature doit le faire en utilisant l'un des formulaires prévus à cette fin, disponible sur le site Internet de la Ville de Mirabel au : [www.ville.mirabel.qc.ca](http://www.ville.mirabel.qc.ca)

Le formulaire doit être téléchargé, complété et retourné par courriel à M. Dany Quintal à l'adresse suivante : [d.quintal@ville.mirabel.qc.ca](mailto:d.quintal@ville.mirabel.qc.ca)

Pour être considérées, les compétitions devront s'être déroulées entre le 1<sup>er</sup> août 2016 et le 31 juillet 2017.

Jusqu'au 1<sup>er</sup> août, les citoyens sont invités à compléter un formulaire d'inscription pour l'une des catégories mentionnées ci-dessous.

Les gagnants seront dévoilés le 15 septembre prochain lors du Gala où plusieurs bourses seront remises.

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Le candidat doit être un citoyen de Mirabel
- Le candidat doit être âgé de 8 ans ou plus (8 ans le 1<sup>er</sup> août 2016)
- Les formulaires devront être remis au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire au plus tard le 1<sup>er</sup> août 2017
- Le candidat doit s'assurer d'avoir rempli le formulaire au complet
- La période d'éligibilité des exploits sportifs est du 1<sup>er</sup> août 2016 au 31 juillet 2017
- Il est possible de s'inscrire dans plusieurs catégories

Le formulaire en ligne ainsi que les documents à joindre doivent être remis au plus tard le 1<sup>er</sup> août à 16 h 30.

**Pour renseignements : Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de Mirabel au 450 475-2090.**